



Association BACLOFÈNE

*Faire connaître et reconnaître l'efficacité et l'innocuité du
Baclofène dans le traitement de la maladie alcoolique*

Assemblée générale de l'association BACLOFÈNE – 22 septembre 2013

Présentation du rapport moral : nos actions en 2012-2013

Novembre 2012 - Organisation du colloque « Baclofène quoi de neuf » qui a représenté un gros travail (trouver une salle, organiser le programme, envoyer les invitations, gérer les repas et les pauses café, etc.) mais à été récompensé par un franc succès.

Malgré quelques difficultés pour accéder à la salle située dans un lieu prestigieux mais peu facile d'accès, l'école Polytechnique de Palaiseau, 200 personnes se sont déplacées ce jour là dont de nombreux médecins et 4 journalistes.

Décembre 2012 - Lancement de l'enquête « baclofène et alcoolisme » 10 000 mails ont été envoyés à des personnes concernées de près ou de loin par le baclofène, signataires de notre pétition, membres du forum ou contacts personnels. Nous avons reçu 1 600 réponses.

Février 2013 - Le dépouillement des 1 100 premières réponses nous a permis de faire une synthèse afin de cerner l'augmentation du phénomène baclofène au fil du temps, les doses nécessaires à la guérison, le taux de réussite, les causes d'échec, etc. Faute de temps, les 500 autres réponses non pas été dépouillées à ce jour.

Mars 2013 - Réponse à un appel à projet de l'Agence Nationale de Santé du Médicament. L'ANSM finance en effet des projets présentés par les associations de patients visant à réduire les risques liés aux produits de santé en informant par exemple les malades. <http://ansm.sante.fr/L-ANSM2/Appels-a-projets-Associations/Appels-a-projet-Association-2013/%28offset%29/0>

Notre projet concerne les effets indésirables du baclofène. Nous avons proposé de faire une enquête auprès des malades sur les effets indésirables, afin de recueillir des informations sur ceux-ci (les plus fréquents, les plus graves, les plus pénibles, etc.), de dépouiller les réponses puis de diffuser l'information via un site spécifique, une brochure et un film.

Nous n'avons pas reçu à ce jour la réponse de l'ANSM mais avons décidé de lancer l'enquête quelque soit cette réponse, ce sujet étant important.

Avril 2013 - Préparation de l'appel en faveur du baclofène « Cent morts par jour ça suffit ! » dont l'initiative revient à Bernard Granger. Nous avons diffusé cet appel de façon très large auprès des journalistes.

Organisation dans la foulée du colloque du 3 juin en collaboration avec B. Granger, Aubes et le RESAB, nouvelle association de médecins dont le président est Patrick de la Selle.

Juin 2013 - Participation à la journée du 3 juin où nous avons eu le plaisir de vivre en direct l'annonce du Pr D. Maraninchi concernant la Recommandation Temporaire d'Utilisation.

Association BACLOFÈNE

http://www.dailymotion.com/playlist/x2ol0k_Baclofene-Alcoolisme_colloque-baclofene-du-3-juin-2013/

Cette RTU n'est toujours pas officielle mais devrait l'être cet automne. Nous attendons de connaître son contenu afin d'ajuster nos prochaines actions.

Tout au long de l'année :

- une veille documentaire,
- des réponses aux articles internet comme en mars 2013 suite à l'affaire des 2 morts de Bacloville,
- la participation à des articles comme celui de Paris Match de juin 2013, ainsi qu'à un reportage de 90min dans le cadre d'une émission de la chaîne M6. Ce reportage devrait être diffusé d'ici quelques mois.
- et toujours l'animation du très actif forum www.baclofene.com avec la création d'une section baclofène et troubles du comportement alimentaire (TCA) animée par Irène.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Présentation du bilan financier de l'association au 15/09/2013

Solde antérieur positif de 8 269,23€

- Recettes :

- Cotisation adhérents : 3 637€
- participation frais de repas du colloque du 17/11/2012 : 1 234€

Soit un total de 4 870 €

- Dépenses :

- Frais assurance Association 2012-2013 : 277,89 (couvre la responsabilité civile lors de manifestations)
- Frais salle Polytechnique : 1803,7
- Frais repas + café journée du 17/11/2012 : 1039,34
- Frais de déplacement 3 juin : 693,45€
- Achat logiciel formidable (enquête) : 36,82
- Achat photo pour affiches : 26,43
- prélèvement par SFR de 11,98 suite à l'utilisation frauduleuse du RIB de l'association

Soit un total de 3 890,85€

Soit un solde positif de 9 250,43€

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

Nous avons évoqué ensuite la disparition d'Olivier Ameisen et le souhait de plusieurs d'exprimer la gratitude des malades par une plaque funéraire ou autre objet. Cette idée a été approuvée à l'unanimité et sera donc mise en œuvre sous réserve de l'acceptation de la part de sa famille.

Association BACLOFÈNE